

Intervention de Massa Koné un militant malien sans terre.

Accaparement des terre au Mali

Au Mali 75% de la population est paysanne.

- Tous les habitants de la communauté ont un droit d'usage, c'est le droit coutumier.

La gestion foncière est confiée au chef de famille, de village ou de tribu,

Ils sont chargés de la cession du droit d'usage moyennant quelque chose de symbolique.

La terre n'est pas à vendre.

Ce n'est pas un outil de spéculation.

L'utilisation de la terre est collective.

Le cultivateur la cultive en saison des pluies, l'éleveur fait pâturer ses troupeaux, les femmes viennent cueillir les fruits.

L'HISTOIRE DE LA GESTION FONCIERE

- La colonisation a respecté le droit coutumier tout en apportant d'autres formes de droits dont la propriété privée.

A l'Indépendance, l'Etat devient seul propriétaire des terres du Mali. Les parents ont applaudi car ils pensaient que l'Etat, c'était le peuple !

Dans les années 2000, la Banque Mondiale a incité le Gouvernement Malien à mettre les terres sur le marché mondial.

Il faut savoir qu'au Mali, il y a des grandes superficies fertiles et riches en sous sol ;

- Office du Niger : terres fertiles avec deux (2) millions d'hectares potentiellement irrigables aussi bien autres d'autres,

- Zones minières : Or, uraniums, ciment, Fer, plus GAZ...

ACCAPAREMENT DESS TERRES

- Des multinationales de tous les continents plus des opérateurs nationaux signent des baux emphytéotiques avec l'Etat Malien sur des dizaines et voire des centaines de milliers d'hectares.

Pour des cultures d'exportation : blé, agro-carburant, pommes de terre...

Les conséquences : des machines débarquent, sans aucune information, les Paysans sont expulsés des villages rasés, on nous vole nos terres !

- Avec la complicité du Gouvernement qui assure la sécurité des multinationales

La répression fut et est terrible :

Les hommes sont battus à mort, les femmes enceintes perdent leur enfant, des centaines de paysans sont emprisonnés.

ON ENTRE EN LUTTE !

La terre, c'est notre identité, notre vie et la survie de nos enfants

Création de groupes de résistants.

Sabotage des machines (on agit concrètement et on décharge notre colère) mais ça ne suffit pas ! Comme plus on est nombreux et plus on est fort, on a commencé à s'unir.

- On a rejoint les mêmes genres d'organisation de déguerpis en zones urbaines et périurbaines.

On a créé l'UACDDDD (union des associations et coordination d'association pour le développement et la défense des droits des démunis) communément appelée « UNION » en 2003

- l'Union c'est 170 organisations représentant des centaines de milliers de paysans.

On a organisé des Forums pour donner la parole à tous, connaître les problèmes de chacun, définir des revendications et une stratégie communes.

- Pour se faire entendre là où les décisions sont prises ; on monte manifester à Bamako !

De grandes marches et manifestations populaires avec des milliers de personnes.

- Au début, on n'était pas médiatisés : répression énorme

C'étaient les moments durs de la lutte.

- On est devenu de plus en plus fort, vrai rapport de force

- Sous la pression, le Gouvernement a été obligé de mettre en place une commission qui examine tous les litiges fonciers soumis par l'Union et mis à jour régulièrement.

EXEMPLES DE VICTOIRES REMPORTEES

- On a pu renvoyer en 2011 la société chinoise COVEX qui avait accaparé 5000 ha.

- On a pu renvoyer en 2013 la société Sud-africaine, ILLOVO, qui avait signé un contrat sur 20 000 ha pour l'exploitation de la canne à sucre.

On a porté plainte contre des multinationales, des agences Immobilières !

On est membre du No-vox international.

On a créé la convergence malien contre les accaparements des terres avec quatre autres structures nationale (CNOP, AOPP, CAD-MALI, LJDH)

- Il y a un mois, on a organisé le village sans terre avec 4000 paysans et occupation de la bourse du travail pendant plusieurs jours.

Nous avons imposé la résolution de dix (10) zones accaparées.

FACE A LA JUSTICE

- On a vite été confrontés aux tribunaux. La lutte politique s'accompagne forcément de la lutte juridique.

- On est dans un milieu fortement traditionnel et analphabète

- On s'est formé au droit sur le terrain de la lutte
- On a appris à ne plus avoir peur des « papiers » et à les conserver comme preuves.
- Démystifier l'appareil judiciaire
- Se défendre par nous même, parce que nous n'avons pas les moyens de payer les services d'un avocat !

LES OBJECTIFS ET PROJETS DE L'UNION

Récupérer les terres

- Se faire dédommager des préjudices subis.
- Faire reconnaître le droit coutumier tout en le faisant évaluer pour que la terre soit accessible à toutes et tous.
- Ne pas se laisser leurrer par le piège de la propriété privée.
- Créer un comité d'Action juridique pour permettre à tous les démunis de connaître leurs droits et de prendre en main leur défense.
- Faire en sorte que des militants comme moi fassent des études de droit pour devenir juriste et servir la lutte.

CONCLUSION

En luttant, on se rend vite compte qu'il y a des opprimés

Il faut qu'on soit capable de tisser de la solidarité entre les luttes pour que chacune et chacun connaissent les réalités des autres.

Nous devons nous unir et créer de ponts parce que nous allons dans la même direction.

Nous luttons pour défendre nos droits et changer le système dominant.

Restons déterminés et optimistes !

Résistants du Nord et du Sud ensemble nous formons un point. C'est ce point qui peut donner un coup de poing au système capitaliste, pour fonder notre système car dans ce monde il n'y a pas de place pour deux systèmes et aucune réforme n'est possible avec l'actuel système.

« Ensemble pour le droit et la justice »

Massa Koné S.G chargé de relations extérieures d'UACDDDD

Porte parole no-vox Afrique

Tel : (00223) 76 49 03

Email : kmassa26@gmail.com

Skype : kone.massa2